

AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE



QU'EST-CE QUE L'AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE?

C'est un dispositif mis en place par Lannion-Trégor Communauté, dont l'objectif est d'accompagner le développement des entreprises qui ont un projet immobilier et qui envisagent la création d'emplois durables sur le territoire.

BÉNÉFICIAIRES

- Entreprises du secteur industriel
- Artisanat de production
- Services aux entreprises

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Programme à 3 ans :
 - > Projets d'acquisition, construction, extension;
 - > Investissements immobiliers d'un montant minimum de 50 000 € HT.

Lannion-Trégor Communauté se réserve le droit de traiter au cas par cas les demandes d'aides présentées par les SCI, et de mettre en place une convention tripartite entre la société d'exploitation, la SCI et Lannion-Trégor Communauté le cas échéant.



MONTANT DE LA SUBVENTION

- ⊗ 8 000 € pour la création d'un emploi
- (๑) 16 000 € pour la création de deux emplois
- ② 24 000 € pour la création de trois emplois

Dans la limite suivante :

- Pour une entreprise : 20 % de l'investissement immobilier HT
- Pour un grand groupe : 15 % de l'investissement immobilier HT

DOSSIER À PRODUIRE

- (4) Plan ou schéma des travaux à effectuer
- (*) Devis descriptifs
- (4) Plan de financement prévisionnel
- (3) Bilan de l'année en cours et bilan de l'année N-1
- Relevé d'Identité Bancaire
- (Extrait KBIS

MODALITÉS DE **VERSEMENT**

Versement de la subvention sur présentation de pièces justificatives :

- Déclaration d'achèvement des travaux ou acte authentique de vente;
- (4) Décompte définitif des investissements immobiliers réalisés attesté par l'expert-comptable;
- Attestation de l'expert-comptable justifiant de la création d'emplois en CDI équivalent temps plein.

UNE QUESTION? CONTACTEZ-NOUS

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE Lannion-Trégor Communauté Tél. 02 96 05 09 00 catherine.lemoigne@lannion-tregor.com









